



Maison des Jeunes et de  
la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
www.mjcpresles.fr

SAISON 2025-2026

## Enfant

Fiche de cotisation

### Atelier : ANGLAIS

CSL Bureau de la MJC  
Enfants de 6 à 10 ans.  
8 enfants maximum par cours  
Le mercredi de 17H à 18H  
Tarif : 170€. Tarif réduit : 150€

Cette fiche de cotisation doit être accompagnée de ces trois fiches : adhésion, droit à l'image, autorisation d'hospitalisation.

J'inscris mon enfant au cours des CP - CE1 de 16H à 17H	En fonction du niveau d'anglais de votre enfant, l'animateur peut être amené à modifier ce choix.
J'inscris mon enfant au cours des CE2 - CM1 - CM2 de 17H à 18H	

G/F ..... Nom de l'enfant : ..... Prénom .....

**G** pour l'inscription d'un **Garçon**, **F** d'une **Fille**

Date de naissance :     /     /

Nom de l'adulte qui inscrit l'enfant : ..... Prénom : .....

Cet adulte est (*faire une croix*) :

Parent de l'enfant		Le représentant légal de l'enfant	
--------------------	--	-----------------------------------	--

Montant tarif plein	170 €	Adhésion annuelle à régler une seule fois	22€
Montant tarif réduit	150€	Adhésion annuelle à régler une seule fois	22€

### Je règle en une fois (*cocher d'une croix votre choix*)

Par chèque		Par chèque vacances : Participation aux frais 5€ à régler par chèque.	
------------	--	---	--

OU

### En trois fois par chèques (*cocher d'une croix votre choix*)

Je m'engage à régler ainsi :	Adhésion à la 1ère inscription	A l'inscription	2 <sup>ème</sup> montant au 1 <sup>er</sup> /01	3 <sup>ème</sup> montant au 31/03
Tarif plein	22€	60 €	60 €	50€
Tarif réduit	22€	50 €	50 €	50€
*L'adhésion 12€ est à régler à l'inscription, 1 seule fois pour la saison, en complément de la cotisation. Si vous l'avez déjà réglée avec la cotisation d'un autre atelier vous n'avez pas à la payer une seconde fois.				
Si en chèque vacances : Participation aux frais 5€ à régler par chèque à cumuler avec le premier chèque				

Nom et prénom de l'émetteur des chèques : .....

Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété de la MJC de Presles Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire.

Date et signature, précédé de la mention « **Lu et approuvé** » :

Date ..... Signature .....